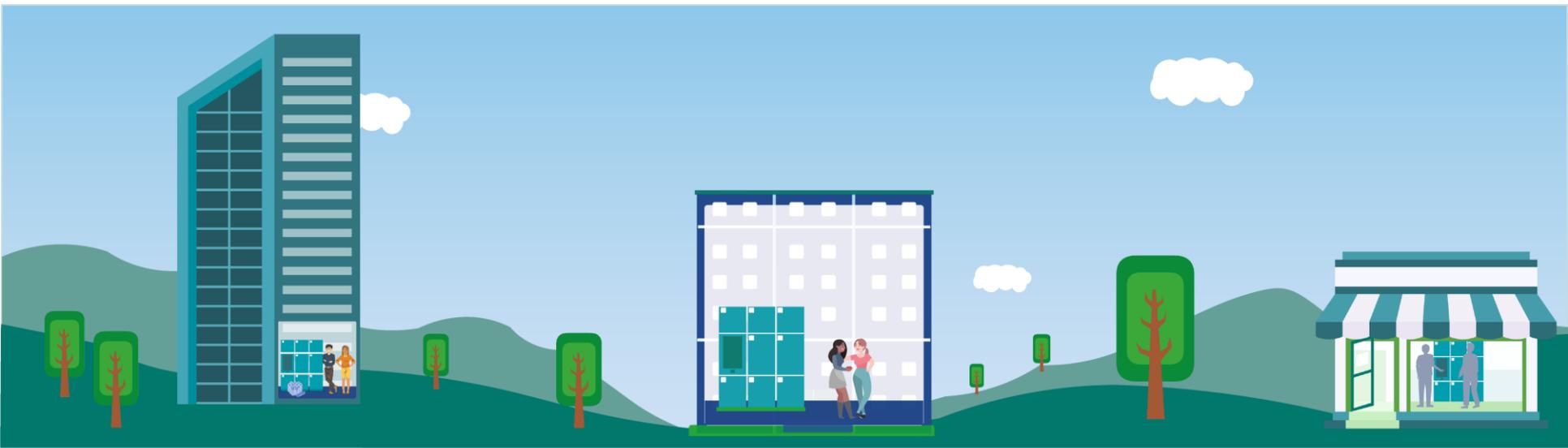




LES
biens
en **commun**

partageons autrement



Qui sommes-nous ?

- Une entreprise au **statut de l'économie sociale et solidaire**
- **Notre mission** : développer une alternative désirable, crédible et systémique à la propriété des équipements domestiques, avec une ambition d'impact environnemental et social fort



Yann Lemoine 

Président

Franco-anglais né et grandi en Afrique de l'Ouest

AgroParisTech, MinesParisTech, TsingHua
EDF, ForCity (startup)

Thomas Koell 

Directeur Général

Franco-alsacien ;)

EM Lyon, Telecom Paris (CES)

BMW, Aramisauto (membre COMEX 3 ans)

Notre défi : mutualiser les équipements du quotidien

Saviez-vous qu'une perceuse est utilisée 12 minutes en moyenne dans sa vie ? ...



1 aspirateur est vendu en France
toutes les **10 secondes**



Le poids des déchets électriques et
électroniques d'un français est de **20 kg / an**



Si tout le monde vivait comme un français,
nous aurions besoin de **3 planètes**



Des équipements qui coûtent **+ 200 €/foyer**

Des équipements qui prennent de la place :

- dans des logements réduits : **60 m²** en moyenne pour un appartement
- au m² cher : **+60%** en 10 ans dans les grandes villes



Des équipements peu utilisés : un aspirateur est
utilisé **45 min** par semaine

Partager ces équipements ferait sens !

Mais comment donner envie de passer à la mutualisation ?

Notre défi : mutualiser les équipements du quotidien

Saviez-vous qu'une perceuse est utilisée 12 minutes en moyenne dans sa vie ? ...



1 aspirateur est vendu en France toutes les **10 secondes**



Le poids des déchets électriques et électroniques d'un français est de **20 kg / an**



Si tout le monde vivait comme un français, nous aurions besoin de **3 planètes**



Des équipements qui coûtent **+ 200 €/foyer**

Des équipements qui prennent de la place :

- dans des logements réduits : **60 m²** en moyenne pour un appartement
- au m² cher : **+60%** en 10 ans dans les grandes villes



Des équipements peu utilisés : un aspirateur est utilisé **45 min** par semaine

Partager ces équipements ferait sens !

Mais comment donner envie de passer à la mutualisation ?

Notre solution : les avantages du partage et de la propriété

- De nombreux équipements du quotidien disponibles à la location dans des casiers connectés
- Une application permettant de voir leur disponibilité et de les réserver
- Un service clé en main : installation, entretien et gestion client assurés par Les Biens en Commun



Les avantages de la propriété

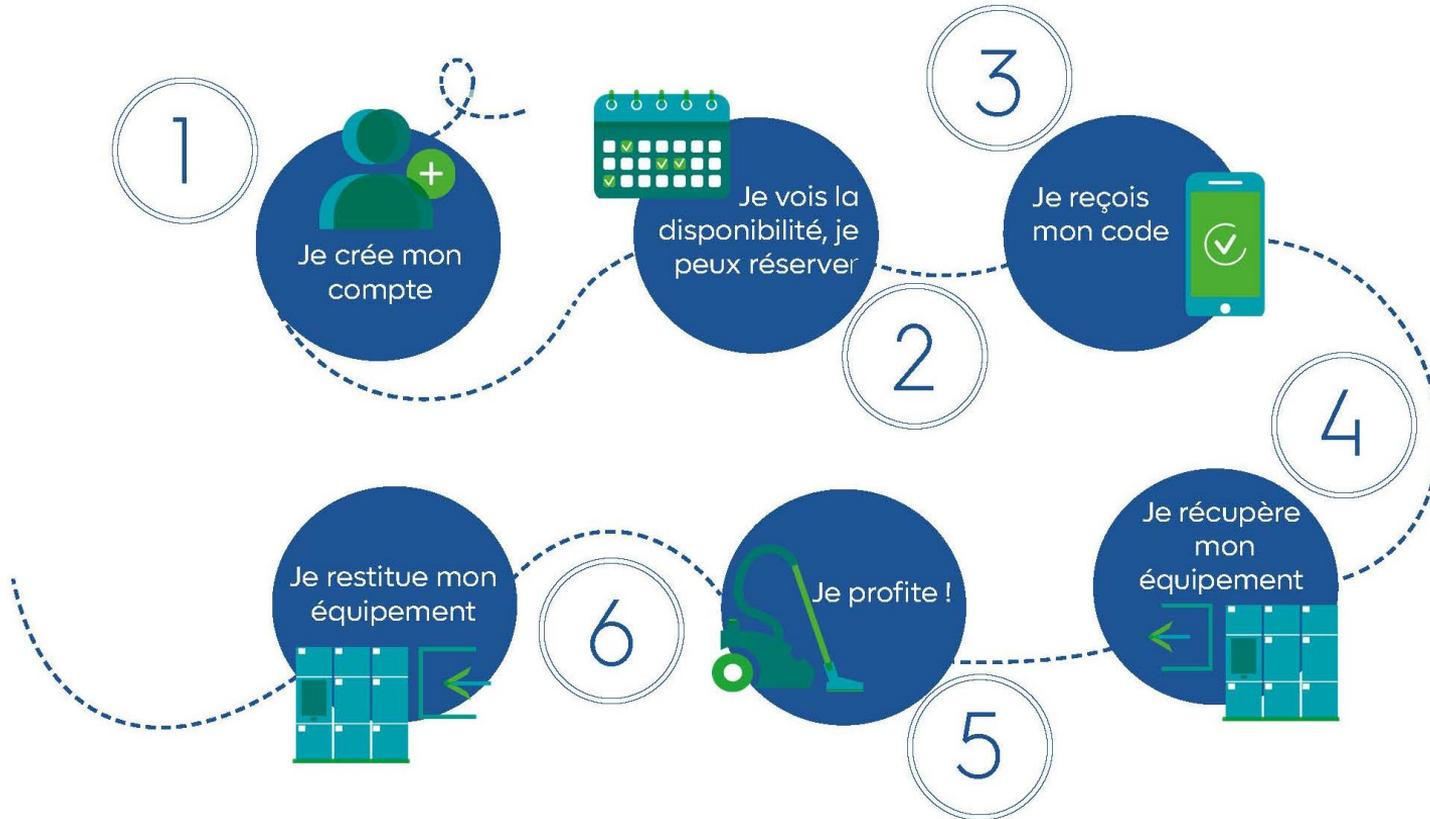


Les avantages d'un service



Les avantages du partage

Un parcours utilisateur simple et intuitif



Notre service clé en main

Installation

- Achat du matériel et des casiers
- Mise en service

Gestion du service

- Tournées d'inspection
- Réparation & Remplacement
- Gestion des utilisateurs
- Adaptation des équipements

Sécurisation

- Capacité de savoir qui se sert de quoi quand
- Capacité de savoir si un équipement a été restitué
- Possibilité de saisie de caution et/ou de suppression de compte
- Pénalités en cas de retard



Une fois le service installé, un embryon de communauté d'utilisateurs se crée. Les Biens en Commun s'implique pour le faire grandir :

- Implication des utilisateurs pour le choix des équipements
- Recrutement d'ambassadeurs pour aider avec les enjeux opérationnels et de communication.
- Identification de référents « activités » : cuisine, convivialité, bricolage, etc.
- Mise en place d'un forum pour favoriser les échanges et le partage entre voisins ou collègues.

Les Biens en Commun envisage également de développer d'autres services :

- Mise en place de boîtes à don (vêtements, livres, etc.) et bac à tri de proximité (ampoules, piles).
- Livraison d'appareils complémentaires.
- E-Conciergerie.

POUR LES UTILISATEURS

- Paiement à l'utilisation (à partir de 1€ / heure ou 5€ / jour)
- Prochainement, des formules d'abonnement (prix envisagé ~12€ / mois pour un accès illimité)



POUR VOUS

- Un contrat de service d'une durée de 5 ans
- Un investissement unique (à partir de 11.300€) OU un investissement lissé de 24 à 60 mois (à partir de 197€ / mois)
- 10% de réduction si vous assurez les tournées d'inspection

Après investissement, aucun coût supplémentaire !

Le service peut s'inscrire dans la durée, les coûts de fonctionnement sont 100% à charge des Biens en Commun, couverts par les locations des utilisateurs.



Une solution dans l'intérêt de tous

Les utilisateurs

Accéder à + d'équipements :

- de meilleure qualité
- sans contrainte de stockage, d'entretien ou de réparation
- et faire des économies !

**Réduire l'impact
environnemental**

Les gestionnaires de lieux de vie

Proposer un service utile et innovant
pour attirer / fidéliser

Créer du lien entre les utilisateurs

S'impliquer dans la transition
écologique

Communiquer sur son engagement

**Réduire la consommation de
ressources naturelles**

Les collectivités

Gérer moins de déchets

Améliorer le taux de réparation,
réutilisation & recyclage

Démocratiser l'accès à des
équipements de qualité

Améliorer le climat social

**Développer un marché pour
des équipements éco-conçus**

Nos partenaires

Nos partenaires opérationnels



Nos partenaires financiers



Ils nous accompagnent



Ils nous ont accompagné



Nous réfléchissons ensemble au monde de demain :



Nos réalisations à date : des utilisateurs convaincus

Retour quantitatif

- 4 déploiements en résidences étudiantes (1^{er} en février 2021, les 3 autres au printemps 2022)
- 80+ utilisateurs actifs / mois (population totale : environ 600)
- 1.500+ locations
- 6 déploiements récents : Crous Grenoble (x2), Vilogia Suresnes, AgraPole Lyon, Magasin Boulanger, Entreprise KS Groupe

Retour qualitatif

- Des utilisateurs respectueux : aucune dégradation ou vol
- Des utilisateurs autonomes : *<3 appels entrant par mois au service client*
- Un service simple : *CES nouveaux utilisateurs à 1,2 sur 5*
- Une satisfaction client élevée : *Net Promoter Score à 80*



Nos réalisations à date : des utilisateurs convaincus



« Je vous remercie pour cette promotion « première réservation ».
Je tiens à dire que mon **expérience fut positive** et **que j'utiliserai à nouveau le service Les Biens en Commun.** »

Lorenzo

« Petit point sur ma première expérience : **génial, je trouve ça top ce fonctionnement**, c'est une super idée, pour la machine et les fonctionnalités c'était top ! Rien à redire »

Juliette



« **J'ai de la chance d'avoir ce service** dans ma résidence car il m'est tout bonnement indispensable. Pour les étudiants ou tout simplement pour les personnes avec un revenu faible c'est vraiment très pratique et en plus pas chère ! J'aimerais tellement que ça se soit plus démocratisé. **Dans un avenir proche j'espère que ça sera devenu une normalité !** »

Anonyme, enquête NPS S2 2023

« **J'aimerais pouvoir mettre une note de 12 sur 10 !** Je pense sincèrement que **les biens en commun peuvent changer radicalement notre façon de consommer.** En toute franchise, dans un immeuble de 40 logements, a t-on vraiment besoin d'avoir 32 appareils a raclette "perso", 12 crêpes party, 21 perceuses, 29 aspirateurs ? J'en doute... ! »

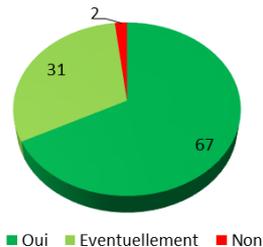
Anonyme, enquête NPS S2 2023

Les habitants sont très intéressés

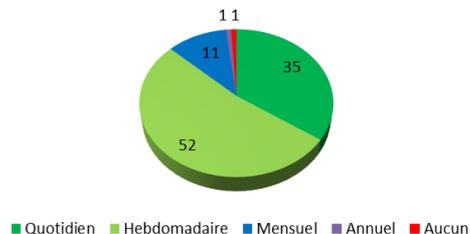
486 répondants à un sondage d'intérêt :

- 98% prêts à utiliser le service, 87% au moins chaque semaine.
- Pour un équipement, consentement à payer environ 4€ pour une utilisation, 6€ pour un accès illimité.

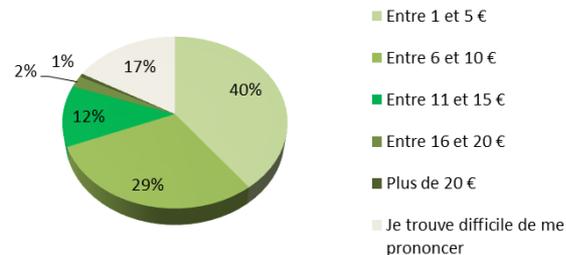
Serez-vous prêt à utiliser le service?
(% de répondants)



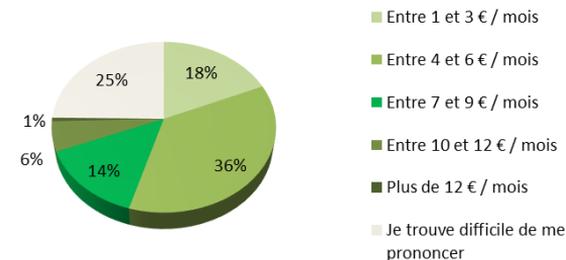
Quelle utilisation seriez-vous prête à faire du système si les casiers étaient installés dans les immeubles?
(% de répondants)



Consentement à payer pour un accès ponctuel
(% de réponses)



Consentement à payer pour un abonnement
(% de réponses)



Taux d'intérêt exprimé :

61 %



77 %



90 %



93 %



40 %



Devenir la façon standard d'utiliser nos équipements du quotidien

En développant une alternative désirable à leur achat

Dans l'intérêt de l'utilisateur, de la collectivité et de la planète



**Participez à la transition écologique
tout en proposant un service utile et innovant à vos usagers**

Contacts :

Yann Lemoine, Président
Thomas Koell, Directeur Général
<https://lesbienscommun.com>

yann.lemoine@lesbienscommun.com
thomas.koell@lesbienscommun.com

06.03.07.57.77
06.33.38.28.77